

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 10 janvier 2022

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

Collège A - Enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s (8)

- **présent·e·s :** *Aurélien DENIAUD, Gabrielle TICHTINSKY
+ Fabienne AGASSE, Christophe FURGET, Odile GAROTTA, Jean-Manuel GROUSSON, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Nicolas SZAFRAN (visio)*

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent·e·s :** *Laurence MARTELLE
+ Raphaël DUMONT (visio)*
- **absente :** *Evelyne ZORZETTIG*

Collège C - Etudiants (5) : pas d'élus

Membres extérieurs (4)

- **présent·e·s :** *Nathalie BIENVENU, Joanna FOURNIE, Jean-Christophe LARBAUD, Christine PELLISSIER (visio)*

Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

Invités Permanents (19)

- **présent·e·s :** *Chantal FAYOLLE, Françoise JUNG, Frédérique NEAU
+ Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Jérôme DUPUY, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Erwan LANNEAU, Armelle PHILIP, Eric QUIRICO, Gérald ZEZZA (visio)*
- **excusé·e·s :** *Thomas HINDRE, Dominique SALETTI*
- **absent·e·s :** *Marie-Cécile DARRACQ, Nancy IACONO, Olivier JACQUIN, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Frédérique SIMONOT, Sébastien SOULAN*

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 11 octobre 2021
2. Appel à projets d'investissements 2022
3. Concours d'entrée à l'IFMK : accès via les L1 STS
4. Examens du S1/S3 et crise sanitaire
5. Réorientations
6. L1/L2 au DLST : quelques analysées par profils
7. Suivi de cohorte 2020/21
8. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 11 octobre 2021

Le compte-rendu du conseil du 11 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Appel à projets d'investissements 2022

Cette année, le budget disponible pour l'appel à projet est de 70 039 €. Le principe reste le même que pour les années précédentes : lancement de l'appel à projet lors du conseil de janvier, retour des projets avant les vacances de février, examen par le conseil pédagogique début mars et vote des projets financés par le conseil de 14 mars. L'appel à projet est coordonné avec celui de l'UFR PhITEM.

Pour mémoire, l'an dernier, les financements ont largement dépassé les 49 186 € mis à disposition (auxquels s'ajoutaient 30 600 € préemptés pour les fresques et des installations de matériel audiovisuel destinées à permettre la vidéodiffusion des enseignements en amphi). Le total des projets atteignait 133 796,72 €, dont 109 634,72 € demandés au DLST (le reste étant financé par PhITEM). Les projets ont été classés en 3 catégories, en fonction de leur priorité : tous les projets classés A ont été financés au printemps, et tous les projets B à l'automne (après obtention d'un complément de recettes lors du Budget Rectificatif). Au total, le DLST a investi 82 123,12 €, soit 32 937,12 € (67 %) de plus que ce qui avait été initialement budgété. Le projet classé C a failli être financé également, mais les délais se sont avérés trop courts pour la commande.

3. Concours d'entrée à l'IFMK : accès via les L1 STS

Depuis plusieurs années existe un accès spécifique à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie via la 1^{ère} année de la licence Sciences du Vivant. Depuis l'an passé, en même temps que la mise en place de la PASS et des LAS, la procédure a évolué avec un accès spécifique qui s'étend à toutes les L1 STS – Sciences, Technologies, Santé (bien que, normalement, ce vocable inclue les L1 STAPS et MIASHS...) – de l'UGA (DLST et DSDA).

En 2021, une partie des 40 places au concours préalablement proposées aux étudiants de PACES avait été attribuée aux PASS (17) et aux LAS (4). Par ailleurs, le DLST (comme la L1 STAPS) avait perdu 1 place pour le concours spécifique, passant de 6 à 5.

Cette année, la PACES n'existe plus, et les 18 places qui lui avaient été attribuées l'an passé ont été réparties entre PASS, LAS1 et LAS2/3, et 3 places supplémentaires ont été obtenues par l'UGA, ce qui a permis au DLST et à l'UFR STAPS d'obtenir la restitution de la place au concours perdue l'an passé. Au total, les 60 places mises aux concours se répartissent comme suit : PASS, 20 (+ 3) ; LAS, 7 (+ 5) ; LAS 2/3, 13 (+ 11) ; UGA - L1 STS, 6 (+ 1) ; UGA - L1 STAPS, 6 (+ 1) ; USMB – L1 STAPS et STS, Passerelle et SHN, respectivement 3, 3 et 2 (inchangé).

Lorsque, pour le DLST, le concours ne concernait que la L1 SV, l'interclassement était aisé : il suffisait de ne prendre en compte que les moyennes pondérées des notes obtenues aux épreuves terminales des UE communes (c.à.d. hors UEX et ETC). Avec les nouvelles dispositions, cela n'est plus possible, il nous faut prendre en compte tous les parcours du DLST alors que certains n'ont aucune UE en commun.

L'équipe de direction du DLST a travaillé sur plusieurs scénarios pour interclasser les demandes. Plutôt que d'établir un classement à partir de la moyenne pondérée des épreuves terminales, a été privilégié un classement basé sur la note centrée réduite, comme c'est le cas pour le concours MMOP (NCR = moyenne de l'étudiant - moyenne du parcours, le tout étant ensuite divisé par l'écart-type du parcours). Cette note permet d'être aussi juste que possible avec des parcours très hétérogène. Mais quelles notes prendre en compte pour ce calcul : toutes les notes ? toutes les notes hors UET ? uniquement les notes d'ET (UET incluses ou non) ? Sachant que les 1^{ère} et 2^{ème} propositions sont beaucoup plus faciles à mettre en application, car il suffit d'une simple extraction de données à partir d'APOGEE.

Après avoir monté ce qu'aurait été le classement de l'an passé avec cette modalité d'interclassement, la direction du DLST propose au conseil de se prononcer sur la 2^{ème} proposition, à savoir l'utilisation de la note centrée réduite calculée à partir de la moyenne à l'année hors UET. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La VP Formation a proposé au DLST de mentionner cette disposition dans la convention signée entre UGA et IFMK. Nous n'y voyons pas d'intérêt. En revanche, les étudiants seront bien évidemment informés en amont des nouvelles modalités (en particulier via le site internet du DLST).

4. Examens du S1/S3 et crise sanitaire

Le 29 décembre 2021, la ministre de l'Enseignement supérieur annonçait que les examens étaient maintenus en présentiel et à jauge pleine. En revanche, comme l'an passé, les universités étaient dans l'obligation de proposer aux étudiants absents pour des raisons liées à la Covid, des épreuves de substitution, organisées dans un délai de 3 à 5 semaines (avec annonce des dates d'épreuves au moins 15 jours avant).

Depuis la rentrée, Chantal Fayolle, directrice administrative du DLST, recense matin, midi et soir les étudiants qui se sont signalés sur la plateforme de recensement des cas Covid de l'UGA. Cette déclaration est obligatoire pour que la situation de l'étudiant soit prise en compte et qu'une épreuve de substitution leur soit proposée. Au vu de ces informations, tous les étudiants concernés sont contactés, et il leur est indiqué :

- pour les cas positifs, qu'ils doivent observer une période d'isolement de 10 jours, ramenée à 7 jours en cas de test négatif (s'ils sont vaccinés, cette période d'isolement est ramenée à 7 jours, voire 5 en cas de test négatif) ;
- pour les cas contacts (et les étudiants ayant des symptômes), qu'ils doivent respecter une période d'isolement de 7 jours et se faire tester à J0, J+2 et J+4, sachant qu'ils ne peuvent revenir qu'avec

un test négatif, et qu'a contrario, la période d'isolement est allongée de 10 jours en cas de test positif.

Les cas contacts vaccinés peuvent venir normalement au DLST (mais doivent faire des tests à J0, J+2 et J+4). Le directeur du DLST a proposé aux étudiants qui s'étaient déclarés d'informer la composante sur leur statut vaccinal ; dans le cas contraire, ils sont considérés comme non vaccinés.

Depuis le 3 janvier, 163 étudiants ont été concernés par ces mesures, soit 6 % des effectifs du DLST : 9 étudiants de propédeutique, qui ne sont pas concernés par les examens, 80 L1 (55 positifs et 25 cas contacts) et 74 L2 (50 positifs et 24 cas contact). La quasi-totalité des UE nécessiteront la mise en place d'une épreuve de substitution.

5. Réorientations

Les réorientations au DLST se déroulent en 2 temps : les réorientations internes – changements de parcours et changements d'UEX – à demander avant le 15 novembre ; les demandes d'intégration de parcours du DLST de la part d'étudiants en provenance d'autres composantes ou établissements, qui devaient se déclarer au plus tard le 8 décembre.

Cette année, toutes origines confondues, 74 étudiants ont demandé une réorientation au sein du DLST, en baisse par rapport à l'an passé (on retrouve le niveau de 2019, alors qu'en 2020, il n'y avait eu que 64 demandes). La baisse est essentiellement liée au LAS, qui ne sont que 20 à demander à intégrer une L1 au S2. A ces réorientations acceptées s'ajoutent 18 demandes refusées, une demande hors procédure, et 5 demandes finalement annulées (étudiants de PASS)

Un étudiant de L1 PCMM a demandé à intégrer la propédeutique (pour laquelle il avait été initialement admis, mais il s'était vu proposer la possibilité de passer en L1 avec renforcement disciplinaire), et un étudiant de L2 BCH a choisi de retourner en L1 PCMM.

Parmi les réorientations internes, on compte 13 changements de parcours de la part d'étudiants de L1 (+ 1 issu de L1 CHB Valence, qui intègre la L1 CeB) : 2 CeB et 2 STE qui se réorientent en SV, un IMA en SPI, 3 PCMM en CeB (1) et IMA (2), 2 SV en IMA et BIO Int., et 3 MIN Int. qui intègrent le parcours non international. En L2, les 8 changements de parcours concernent 2 étudiants de BCH (L2 BIO et L1 PCMM), 4 de MIN (3 pour INM, 1 pour PM) et deux étudiants de P&M et PR qui se « rabattent » sur PM.

Si aucun étudiant extérieur n'a demandé à intégrer une L2 au S4, ils sont en revanche 51 à avoir été acceptés en L1 au S2. La majorité sont déjà inscrits à l'UGA : 20 PASS (dont près de la moitié en SV, les autres se répartissant entre CeB, PCMM, IMA, SPI et BCH Int.), 7 CPGE inscrits en parallèle à l'UGA (PCMM et SV, ainsi que PCM Int. et IMA), 13 étudiants d'autres L1 (4 Eco-gestion, 3 Psychologie, 2 Musicologie, et des étudiants de Droit, Histoire, MIASHS – 1 seul cette année ! – et Sciences du langage). Les autres sont issus d'une autre CPGE ou de la prépa. des INP (1 de chaque), de l'INSA Lyon (1) de BUT (3) ou BTS (2), et de l'université des Antilles (3). A l'exception de la L1 STE, tous les parcours non sélectifs de L1 sont concernés par ces réorientations.

Les demandes de changements d'UEX sont en baisse en L1 (39, contre 53 l'an passé, et 63 il y a deux ans), alors que la hausse observée en 2021 (25 contre 13 l'année précédente) continue, avec 36 demandes acceptées. En L1, l'essentiel des demandes concerne une nouvelle fois des étudiants des L1 IMA (20) et CeB (12), des demandes apparemment inhérentes à la structure des parcours, alors que les demandes de réorientation en SV ont nettement baissé. En L2, les changements d'UEX concernent surtout les parcours BIO (en nette hausse, avec 15 demandes qui concernent toutes un changement entre deux UE aux contenus très différenciés, BIO407 – Questions d'actualité en biologie – et BIO404 – Projet expérimental en biologie) et STE (11, en lien avec la nouvelle structuration du parcours, qui intègre des UEX pour donner une coloration plus géophysique – suite à l'abandon du parcours PSTEM – ou géologique, les demandes concernant toutes l'abandon de STE406 – Chimie des eaux environnementales – pour STE407 – Géosciences appliquées), mais

aussi MAT (5, soit un retour aux chiffres d'il y a deux ans). A l'inverse, un seul changement a été demandé en MIN (contre 9 en 2021), les autres parcours concernés étant INM (1), PM (1) et PC (2).

A l'avenir, il serait bon de mieux informer les étudiants de L2 quant au contenu des UE dès la rentrée, voire avant, afin que le 1^{er} choix soit le bon.

6. L1/L2 au DLST : quelques analysées par profils

Le genre au DLST

En L1, comme l'an passé, 44 % des étudiants du DLST sont des étudiantes ; tendance similaire en L2 avec 45 % de femmes, alors qu'elles ne représentaient que 40 % des effectifs l'an passé. Une nouvelle fois, les différences entre parcours montrent une plus forte représentation féminine en sciences de la vie (de près de 70 % d'étudiantes en L2 BIO à plus de 80 % en L2 SVT) et chimie (plus de 60 % en L1 CeB et 70 % en L2 BCH, mais moins de 50 % en L2 CHI), des chiffres encore plus importants pour les parcours internationaux des deux mentions (de 80 à 90 %). A l'opposé, on trouve la L1 IMA et la L2 INM (respectivement 16 et 15 % de femmes), ainsi que les parcours internationaux de la mention, la propédeutique et les L2 EEA, GC, GMP, PM et PR (au moins 75 % d'hommes).

L'analyse de la réussite selon le genre est, elle aussi, conforme à ce qui observé chaque année, à savoir un taux de réussite bien meilleur chez les femmes (aux alentours de 10 % d'admisses en plus par rapport à leurs congénères hommes, en propédeutique, L1 et L2).

Les boursiers au DLST

En première année, 34 % des étudiants du DLST (1 % de plus que l'an passé) sont boursiers. En propédeutique, plus particulièrement, les boursiers représentent plus de 50 % de l'effectif, ce qui s'explique par le fait que les étudiants issus de milieux défavorisés ont souvent plus de problèmes de réussite scolaire. La proportion de boursiers est plus faible dans les parcours IMA, PCMM et SPI, et culmine en STE. Cette année, la différence est moins marquée entre parcours sélectifs (qui accueillent généralement moins de boursiers) et parcours non sélectifs.

En L2, avec 32 % de boursiers, on note une légère baisse du taux d'étudiants boursiers par rapport à la L1, et par rapport à l'an passé (35 %). On constate avec surprise que les parcours qui accueillent le moins de boursiers sont les L2 EEA et GMP, alors que ces parcours plus technologiques attirent souvent des étudiants de milieux moins favorisés que les disciplines plus « huppées ». Mais il s'agit aussi des parcours qui accueillent beaucoup d'étrangers, qui ne peuvent pas bénéficier de la bourse : il serait intéressant de ramener les chiffres des boursiers aux seuls étudiants français. Par ailleurs, on peut aussi penser que nombre des étudiants boursiers intéressés par ces disciplines sont en IUT.

L'analyse de la réussite à l'année montre que, malheureusement, il y a un vrai biais au niveau des résultats : si les taux de réussite sont proches en L1, en L2, et encore plus en propédeutique, les boursiers réussissent nettement moins bien que leurs camarades non-boursiers. En revanche, à l'exception de la propédeutique, le taux de défaillant est moindre pour les boursiers.

Les étudiants admis par DAP/PEF/eCandidat

Contrairement aux français (et quelques autres), qui passent par Parcoursup, les étudiants étrangers désireux de s'inscrire en L1 passent soit par une Demande d'Admission Préalable (DAP), soit par le Portail des Etudes en France (PEF). Pour l'admission en L2 à partir d'un autre pays ou un autre établissement, les candidats passent soit par eCandidat (s'ils sont déjà en France), soit par PEF. Tous les étudiants qui candidatent via une DP, PEF ou eCandidat font l'objet d'une sélection sur dossier : ne sont retenus que les étudiants dont les responsables de mentions et parcours estiment qu'ils ont une véritable opportunité de réussir.

L'analyse des résultats obtenus par ces étudiants en 2020/2021 montre qu'en L1, les étudiants admis via une DAP réussissent nettement mieux (près de 72 % d'admis) que les étudiants via PEF, dont le taux de réussite (62,4 %) est légèrement supérieur à celui de la totalité des L1 (61,1 %). On note cependant une nette détérioration du taux de réussite des PEF par rapport aux années précédentes (moins 10,5 % par rapport à 2018/2019). Par ailleurs, étudiants admis via une DAP ou PEF s'accrochent plus à leurs études, avec un pourcentage de défaillants nettement inférieur (respectivement 9,4 et 12,8 %, alors que ce pourcentage est supérieur à 20 % pour la totalité des L1).

En L2, dynamique inverse : les étudiants admis via PEF ou eCandidat réussissent globalement moins bien (respectivement 61,3 et 58,5 %) que leurs camarades issus de L1 (66,4 % d'admis), et que leurs prédécesseurs de 2018/2019 (légère hausse pour les PEF mais baisse de près de 10 % du taux de réussite des eCandidat), et sont plus enclins à abandonner (respectivement 16,1 et 20,8 % de défaillants, contre 10,9 % pour la totalité des L2). On peut penser que cela s'explique, entre autres, par les difficultés financières rencontrées par nombre de ces étudiants étrangers, de nombreux jobs étudiants ayant été supprimés à cause de la crise sanitaire. De plus, avant que l'UGA et le DLST ne déploient des aides matérielles, ils étaient souvent très mal équipés pour suivre les cours en distanciel.

7. Suivi de cohorte 2020/21

Depuis plusieurs années, Yves Markowicz essaie de suivre les étudiants du DLST en année N+1. Voici une rapide analyse des résultats concernant la promotion de l'an passé.

En propédeutique, 39% des 75 étudiants ont été admis en L1, la majorité) ayant poursuivi ses études au DLST (29 étudiants) ou dans une licence scientifique hors Grenoble (2 à Aix -Marseille). Certains ont choisi d'autres orientations : L1 AES (Administration Economique et Sociale), Droit, Economie-Gestion ou STAPS pour 4 d'entre eux, ou encore MIASHS (3 étudiants) ; BUT ou BTS (respectivement 12 et 8 étudiants), parfois loin de Grenoble. Enfin, 4 ont intégré des formations non universitaires (CAP, CPES-CAAP, école de cuisine, « business school »), et 5 travaillent, préparent un concours ou cherchent une formation.

Près des deux-tiers des 30 admis à la propédeutique ont continué en L1 au DLST (18 % en BUT et 9 % en BTS). Parmi les 10 ajournés, pour lesquels (comme pour les défaillants) l'accès à une L1 au DLST n'est pas automatique, 4 se sont inscrits en L1 au DLST via Parcoursup, et 3 autres ont réussi à être admis en BUT. Enfin, alors que 8 des 31 étudiants défaillants, étudiants n'ont pas répondu à l'enquête malgré plusieurs sollicitations (quel que soit le niveau, les défaillants répondent beaucoup moins...), 5 sont actuellement en L1 au DLST, 4 dans d'autres L1 (dont 3 à l'UGA) mais aussi 3 en BUT et 4 en BTS.

En L1, 88% des 848 admis poursuivent leurs études en L2 ST. Une proportion variable selon les formations : en particulier, CeB et SV sont les 2 formations pour lesquelles la poursuite d'étude est la moins importante, ce qui s'explique en bonne partie par les réorientations possibles en L2 Biotechnologie pour la Santé ou l'accès aux filières MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie). Près de 10 % des admis se sont réorientés, en particulier en PASS, IUT ou IFSI, ou dans d'autres L1 (non scientifiques à l'UGA, scientifiques ou non hors UGA).

Alors que la logique voudrait que les 253 ajournés redoublent, on constate que seulement 69 % le font, les autres choisissant de se réorienter vers d'autres filières (PASS, IUT, IFSI, autres L1, à l'UGA ou ailleurs, BTS, concours d'entrée dans la police, STAPS au Portugal ou kiné en Espagne, ...). Quant aux 286 défaillants, ils sont encore moins enclins à se réinscrire au DLST (29 %), les autres optant, là aussi, pour d'autres L1 (32 à l'UGA, 6 hors UGA), la PASS ou un IFSI, des BUT ou des BTS, kiné en Suisse ou véto en Espagne, et des tas de formations fort diverses... Enfin, plus de la moitié des 44 autres étudiants (NC, ASD, ...) se sont réinscrits au DLST. Notons que près de 25% des défaillants n'ont pas été identifiés dans des filières de l'UGA et n'ont pas répondu à ce suivi de cohorte (contre 1 % des admis, 7 % des ajournés et 9% des autres L1).

En L2, si plus des trois-quarts des 789 admis continue en L3 ST à l'UGA, un chiffre est particulièrement intéressant : 135 étudiants quittent la licence pour intégrer une école d'ingénieur, Polytech' Grenoble pour 108 d'entre eux, mais aussi Grenoble INP (8), deux INSA, Agro Bordeaux, ... D'autres étudiants ont choisi de faire une L3 hors Grenoble, ou de se réorienter vers une autre licence (L1, L2, voire L3), alors que 6 ont opté pour une L3 Professionnelle et d'autres pour des formations plus ou moins éloignées de leur cursus initial.

Si 83 % des 270 ajournés ont décidé de redoubler, d'autres se sont réorientés vers une autre L2, voire une L1, ou ont pu intégrer une Licence Professionnelle (5). On note aussi quelques réorientations en BUT, BTS ou IFSI, et des formations professionnalisantes (« skiman », charpentier, ...). Comme pour les L1, les défaillants sont moins enclins au redoublement, seuls 42 % des 130 défaillants refaisant une L2 au DLST, les autres étudiants ayant opté pour des Licences Professionnelles (5), d'autres L2 ou des L1, mais aussi, au vu de leur cursus antérieur, une école d'ingénieur, une L3, voire un master ! Et, comme en L1, la moitié des 33 autres étudiants s'est réinscrite au DLST, les autres se dirigeant vers des formations à bac + 1, 2 ou 3. Enfin, là aussi, les défaillants sont ceux qu'on a le plus de mal à « pister », avec 25 % d'étudiants non retrouvés à l'UGA et qui n'ont pas répondu à l'enquête, contre 1 % des admis, 6 % des ajournés et 18 % des autres étudiants.

Pour finir, il est indiqué qu'un nombre non négligeable d'étudiants a décidé d'arrêter ses études : parmi celles et ceux qui ont répondu à l'enquête, il y en a 55 (32 L1, 23 L2), dont plus de la moitié a trouvé un emploi (pour certains, il s'agit d'ailleurs d'un retour à la vie active après une tentative de reprise d'études). On note malheureusement, quelques arrêts pour raisons de santé, problèmes financiers, voire problèmes de permis de séjour (alors que la France aime à se revendiquer le pays des droits de l'homme et de l'hospitalité...).

Yves Markowicz conclut en indiquant que les résultats détaillés sont accessibles à celles et ceux qui souhaiteraient les consulter, et indique que, bien que le travail à fournir pour cette étude soit important, il est extrêmement gratifiant de recevoir, comme c'est régulièrement le cas, des messages attentionnés d'anciens étudiants du DLST.

8. Questions diverses

- Le complément des droits d'inscription 2021, qui ne nous avait pas été communiqué lors du vote sur le budget 2022, s'élève à 38 954 €. A l'annonce de ce complément, les composantes DLST ne disposaient que d'une semaine pour dépenser tout ou partie de cette somme, le DLST en a profité pour acheter par anticipation de quoi renouveler l'équipement de 2 salles informatiques.
- Prochains conseils : éventuellement le 14 février, si le compte financier est à l'ordre du jour ; 14 mars (vote sur les appels à projets, compte financier si pas de conseil en février, bilan des examens S1/S3)

La séance est levée à 18h40